



LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# SALAMANDRES ÉLECTRIQUES

## NOTICE D'INSTALLATION



**NOTICE D'INSTALLATION**  
FR-E-SALAM-REV A  
Rédigé par ECE le 14/05/19  
Révisé par ECE le 15/05/19

APPLICABLE A :

V02228	V02683			



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
1. Avant-propos	1
2. Contacts utiles	1
3. Garantie	1
4. Restrictions d'usage	1
5. Recyclage de l'appareil en fin de vie	1
<b>INSTALLATION</b>	<b>2</b>
1. Généralités	2
2. Manutentions	2
3. Installation	2
4. Montage et précautions spécifiques	2
5. Plaquette signalétique	2
<b>RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE</b>	<b>3</b>
1. Avant raccordement électrique	3
2. Raccordement électrique	3
3. Après raccordement	3
<b>PREMIÈRE MISE EN SERVICE</b>	<b>3</b>
1. Généralités	3
<b>SCHÉMAS ÉLECTRIQUES &amp; GAZ</b>	<b>4</b>
1. Salamandres E600 – E800 (400 VAC – 3Ph)	4
1. Salamandres E600 – E800 (230 VAC – 1Ph)	4
<b>PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ</b>	<b>5</b>



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	15.05.2019	Reprise générale

# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité.

Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation sur l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14

# INSTALLATION

## 1. GÉNÉRALITÉS

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné

## 2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive.  
Déballer et vérifier le bon état de l'appareil.



### AVERTISSEMENT

#### En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

## 3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

## 4. MONTAGE ET PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

En configuration standard, l'appareil est livré avec deux trous de fixation à l'arrière pour fixation contre un mur. Il convient de prendre soin de mettre l'appareil de niveau avant utilisation.

D'autres systèmes de fixation sont disponibles en option et selon configuration du fourneau. Dans ces cas, nous présentons la salamandre à son emplacement définitif sur le fourneau, de façon à contrôler la coplanarité.

## 5. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

La plaquette signalétique est apposée à l'arrière de la salamandre.

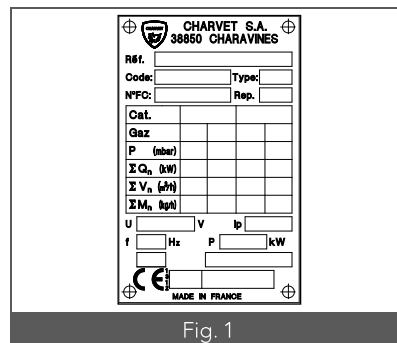


Fig. 1

# RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

## Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- La section du câble de raccordement de l'appareil au réseau doit être de 2,5 mm<sup>2</sup>.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.

## Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

## 1. AVANT RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

## 2. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

En configuration standard, l'appareil est livré avec une longueur de câble souple haute température, accessible au dos de l'appareil.

Utiliser ce câble de façon à raccorder la salamandre à la canalisation fixe de l'utilisateur.

## 3. APRÈS RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

# PREMIÈRE MISE EN SERVICE

## 1. GÉNÉRALITÉS

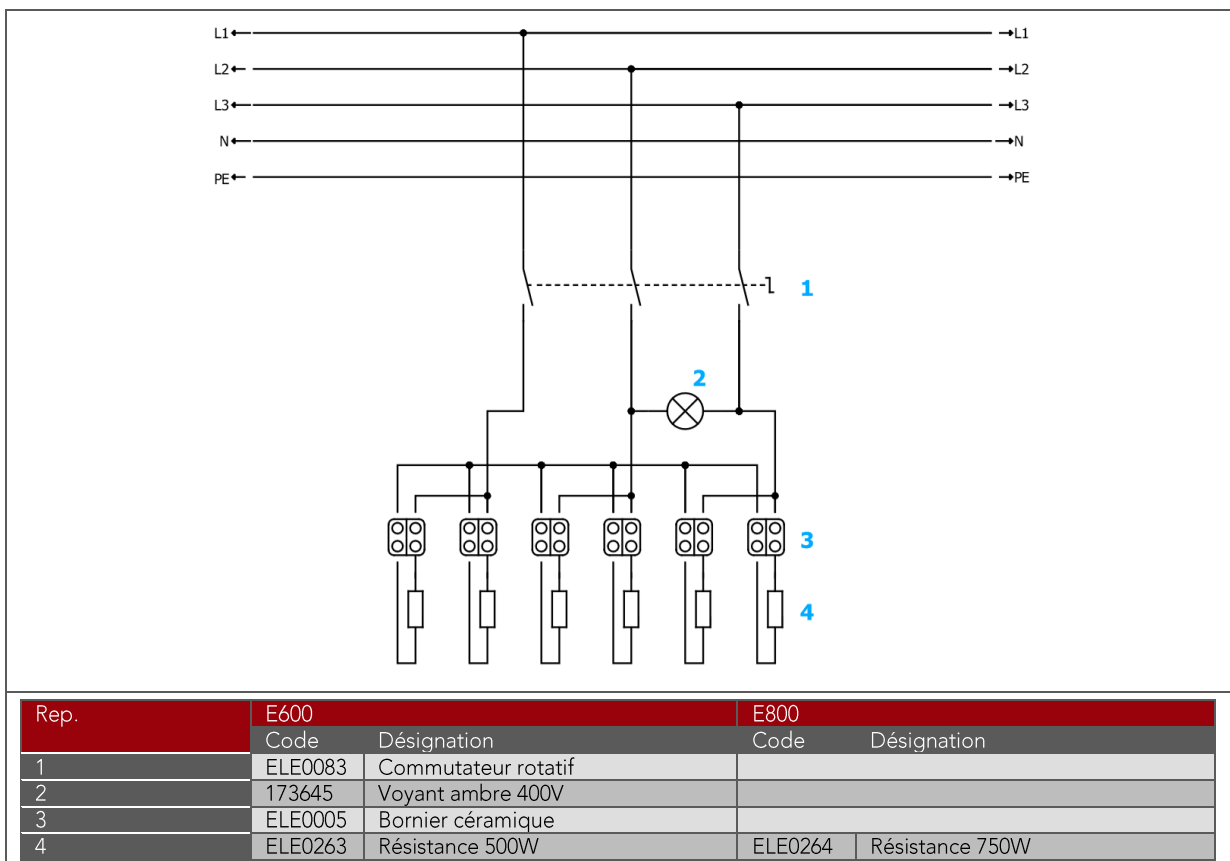
À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

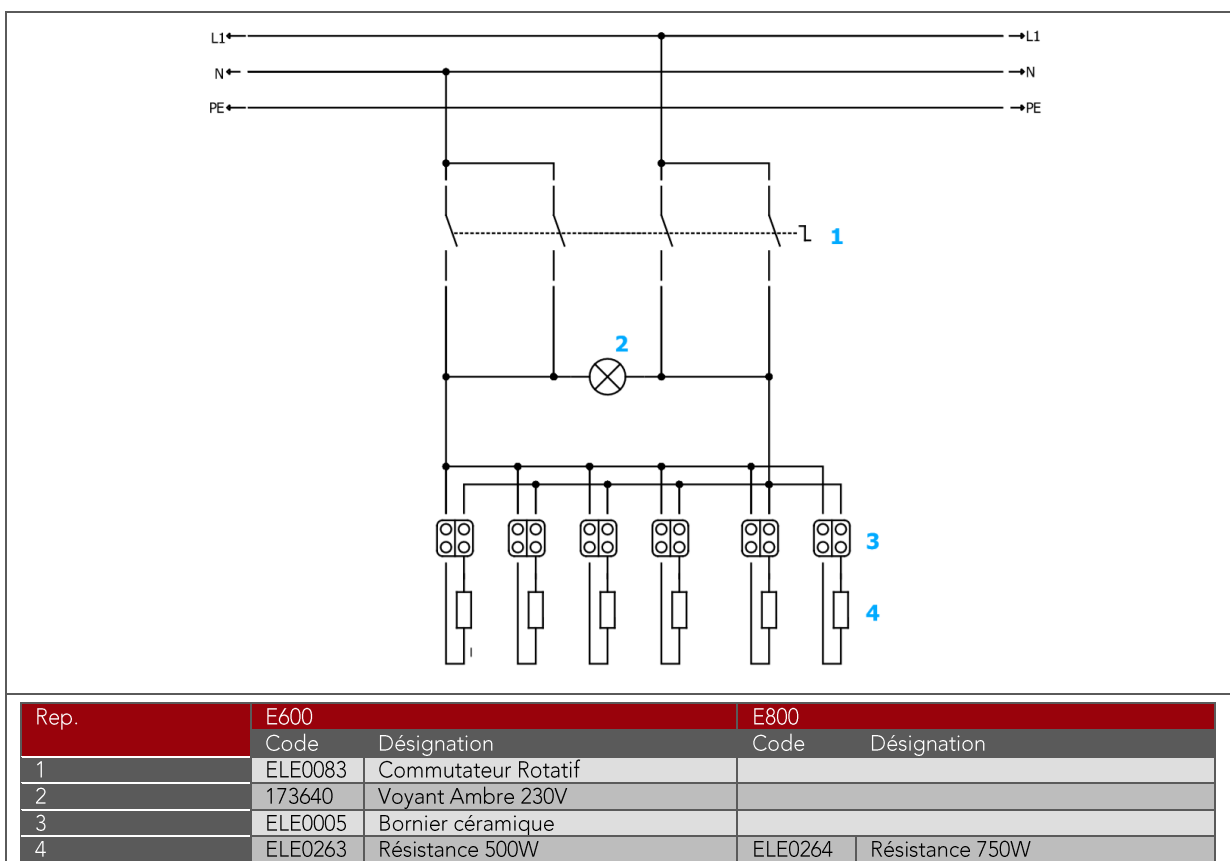
La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

# SCHÉMAS ÉLECTRIQUES & GAZ

## 1. SALAMANDRES E600 – E800 (400 VAC – 3PH)





## 1. SALAMANDRES E600 – E800 (230 VAC – 1PH)





# PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel
ELE0083	Commutateur rotatif	
173640	Voyant ambre 230V	
173645	Voyant ambre 400V	
ELE0005	Bornier céramique	
ELE0263	Résistance 500W (E600)	

Code	Désignation	Visuel
505019	Grille de salamandre E600	
500606	Plat émaillé E600	
505018	Grille de salamandre E800	
500603	Plat émaillé E800	
ELE0264	Résistance 750W (E800)	





LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

# SALAMANDRES ÉLECTRIQUES

## NOTICE D'UTILISATION



**NOTICE D'UTILISATION**  
FR-E-SALAM-REV A  
Rédigé par ECE le 14/05/19  
Révisé par ECE le 15/05/19

APPLICABLE A :

V02228	V02683			



# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
1. Avant-propos	1
2. Contacts utiles	1
3. Garantie	1
4. Restrictions d'usage	1
5. Recyclage de l'appareil en fin de vie	1
<b>UTILISATION</b>	<b>2</b>
1. Avertissements	2
2. Panneau de commande	2
3. Utilisation normale	2
4. Mise hors service	2
<b>NETTOYAGE &amp; ENTRETIEN</b>	<b>3</b>
1. Avertissements	3
2. Nettoyage des habillages	3
3. Nettoyage de la fonction	3



# HISTORIQUE DES RÉVISIONS

---

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision
A	ECE	15.05.2019	Reprise générale

# INTRODUCTION

## 1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité.

Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontrez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

## 2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ [info@charvet.fr](mailto:info@charvet.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ [sav@charvet-sa.fr](mailto:sav@charvet-sa.fr)

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

## 3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité

## 4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation sur l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

## 5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

### Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

### Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge.

Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

### Pour toute demande d'enlèvement :

[www.e-dechet.com](http://www.e-dechet.com)

+33 (0) 1 30 57 79 14

## 1. AVERTISSEMENTS



### AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- **Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.**
- **Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.**
- **Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.**
- **Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.**
- **Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.**

Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.

## 2. PANNEAU DE COMMANDE

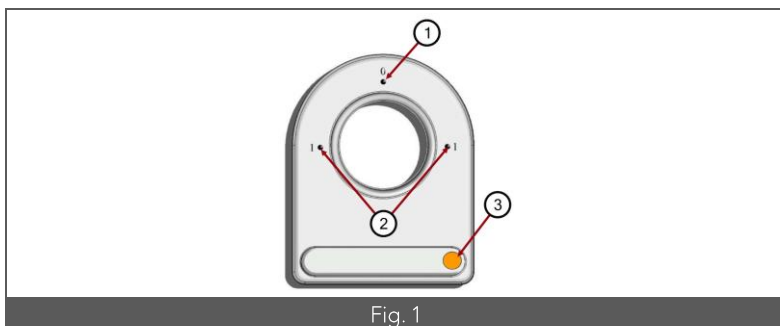


Fig. 1

### Nomenclature

Rep.	Désignation
1	Position « Arrêt »
2	Position « Marche »
3	Témoin ambre (Chauffe)

## 3. UTILISATION NORMALE

- Mettre l'appareil sous tension au disjoncteur
- Tourner la manette de la position « Arrêt » (Fig. 1 – Rep. 1) à la position « Marche » (Fig. 1 – Rep. 2).
- Le voyant ambre s'éclaire, indiquant à la fois la chauffe et le fonctionnement de l'appareil.
- Positionner les aliments à gratter sur la grille, puis ajuster la hauteur de la grille en fonction de la cuisson souhaitée.



### AVERTISSEMENT

Après utilisation de l'appareil, la grille et le plat émaillé peuvent être très chauds. Merci de prendre toutes les précautions nécessaires à leur manipulation (Laisser refroidir ou s'équiper d'EPIs appropriés).



### INFORMATION

Nettoyer le plat émaillé et la grille le plus fréquemment possible afin de limiter l'apparition de salissures incrustées.

## 4. MISE HORS SERVICE

- Ramener la manette de la position « Marche », à la position « Arrêt ».
- Mettre l'appareil hors tension au disjoncteur si ce dernier ne doit pas être utilisé pendant une longue période.
- En fin de service, procéder au nettoyage de l'appareil selon les recommandations de la section suivante.



# NETTOYAGE & ENTRETIEN

## 1. AVERTISSEMENTS



### AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.  
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.  
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.  
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.

## 2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Nettoyer les habillages en acier inoxydable à l'aide d'une éponge et d'eau savonneuse (ou autre produit détergent neutre). Il est possible, si nécessaire, d'utiliser la partie abrasive d'une éponge, à condition que la surface à traiter soit brossée, et en frottant dans le sens du brossage de l'inox.

Sécher chaque panneau, puis passer un chiffon gras dessus.

## 3. NETTOYAGE DE LA FONCTION

La grille et le plat émaillé de propreté peuvent être passés au lave-vaisselle ou nettoyés à la main, selon le même protocole que les habillages.

Bien sécher après nettoyage.